Création d'emploi

M. Stevens: Toutefois, ce n'est pas ce dont parlent ces gens. Quand ils disent qu'il y aura une réduction de 2.5 milliards, il s'agit de 1986. Ils font allusion à certaines extrapolations, d'après lesquelles le déficit serait de 10.2 milliards de dollars en 1986, alors qu'il atteint actuellement 13.3 milliards. Bref, ce n'est qu'un rêve, car nous pouvons au moins être sûrs d'une chose, c'est que les dépenses prévues par le gouvernement constituent un minimum. Ce minimum sera sûrement atteint. Reste à savoir quelle somme viendra s'y ajouter et quelle sera l'importance du déficit.

Quand nous avons pris le pouvoir et que nous avons pu mettre le nez dans la comptabilité des libéraux, le Conseil du Trésor m'a renversé en me montrant que, si les libéraux étaient restés au pouvoir, le déficit aurait atteint 18 milliards de dollars d'ici à 1984. Si vous examinez les chiffres actuels, vous verrez que sans les 9 milliards supplémentaires que le gouvernement soutire au public canadien, le déficit aurait exactement atteint ce chiffre en 1984. On reconnaît bien là le gouvernement; pourtant, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration affirme que pour assurer des emplois il nous faut, selon ses propres termes, «une bonne gestion économique». S'il croit cela et s'il a la moindre compassion pour les gens qui perdent leur emploi et se retrouvent au chômage, en grande partie à cause de son inaction, il devrait démissionner ce soir même pour protester contre le gouvernement pour qui les mots «bonne gestion économique» ne veulent manifestement rien dire.

N'oublions pas qu'à la suite des mesures gouvernementales, la dette nationale brute atteindra environ 119 milliards de dollars. Cela représente une dette de 12,500 dollars par contribuable. Autrement dit, si vous préférez, avec le taux d'intérêt actuel, les contribuables vont devoir débourser cette année 14.5 milliards de dollars soit \$750 de plus chacun.

• (1640)

Autrement dit, vous pouvez supposer qu'au moins la moitié de cette dette est inutile, ce qui n'est pas exagéré si l'on considère que lorsque l'empereur est arrivé au pouvoir pour la première fois, la dette totale de notre pays ne s'élevait qu'à 20 milliards de dollars. Il ressort du budget que d'ici à l'an prochain, notre dette augmentera de 100 milliards de dollars et que ce sont les Canadiens qui en porteront le fardeau. Il n'est pas exagéré de dire qu'au moins la moitié de cette somme est tout à fait inutile et si c'est le cas, cela signifie que chaque année, chaque contribuable canadien se voit imposer environ \$900 de fardeau inutile.

Pensez à ce que l'on pourrait faire avec \$900 pour aider les pauvres du pays. Pensez à ce que l'on pourrait faire si cette somme n'était pas consacrée à payer les intérêts sur la dette d'hier. Pensez à ce que l'on pourrait faire pour les chômeurs, les personnes âgées et ceux qui ont besoin de meilleurs soins médicaux. Le gouvernement agit de façon insidieuse. En bref, il dilapide les fonds publics chaque jour que Dieu fait. Le gouvernement les dilapide au point de s'endetter de plus en plus pour payer la note d'hier tout en continuant à augmenter sa dette, non seulement pour les Canadiens d'aujourd'hui mais également pour les générations futures.

Cela dit, i'ai remarqué que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration avait signalé que le gouvernement avait tant bien que mal adopté une sorte de stratégie industrielle et que la productivité était malgré tout souhaitable. J'aimerais signaler que lorsque l'on demande aux libéraux d'expliquer leur taux de chômage élevé, ils répondent en général en parlant de création d'emplois. Par exemple, nous entendons les libéraux dire qu'en 1980, le nombre d'emplois créés a augmenté de 2.9 p. 100 dans l'ensemble. Malgré tout, ils reconnaissent alors que le taux de croissance de l'économie canadienne a été nul en 1980. Par conséquent, les libéraux admettent que leurs mesures économiques ont été si peu judicieuses qu'il a fallu mettre au travail 286,000 Canadiens de plus pour produire exactement le même Produit national brut qu'en 1979. En fait, on constate qu'à cause de l'incurie et des actions du gouvernement, le revenu réel des travailleurs canadiens pris individuellement a diminué au cours des quatres dernières années.

Comment le ministre peut-il se vanter d'avoir de bons antécédents dans le domaine de la création d'emplois alors que nous savons qu'avec nos 891,000 chômeurs, nous sommes en permanence la lanterne rouge sur le plan du chômage de tous les grands pays de l'OCDE? Tels sont les antécédents du gouvernement.

Toujours d'après les chiffres de l'OCDE, nous constatons qu'entre 1973 et 1980 la productivité a progressé en moyenne dans notre pays de 0.2 p. 100, ce qui représente un tiers de la croissance de celle des États-Unis. Au cours de la même période, la productivité a augmenté au Royaume-Uni de 1.5 p. 100, en Allemagne de 3.1 p. 100, en France de 2.7 p. 100, en Italie de 2.2 p. 100 et au Japon de 3.4 p. 100. La plupart des députés conviendront qu'un gouvernement qui essaie, sur la base de tels résultats, de justifier le budget qu'il a déposé le 12 novembre n'a aucune vergogne à prétendre qu'un tel palmarès lui vaut la confiance de la Chambre.

Quand on parle en chiffres, on perd peut-être de vue l'élément humain de la situation. On oublie les gens qui sont mis à la porte. Je vois que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) est ici. J'espère qu'il va intervenir d'ici à la fin de la séance pour nous expliquer un certain nombre de choses. J'espère qu'il va expliquer aux habitants de Kitchener pourquoi il a fallu que Budd Canada Ltd mette à pied lundi 16 novembre, sans garantie de réembauche, 826 de ces 1,100 employés. Il faut se rappeler que cette société employait il y a deux ans et demi 3,100 travailleurs et qu'après cette dernière vague de licenciement elle n'en comptera plus que 700. Certains ministres de l'autre bord doivent bien se rendre compte qu'on est en droit d'exiger une explication d'eux à propos de cette situation.

Peut-être l'un des ministres pourrait-il nous parler de la Canadian Admiral Corporation, le fabricant d'appareils ménagers qui a dû fermer ses établissements de Mississauga, Cambridge et Montmagny (Québec). Le 13 novembre, cette société a envoyé un avis de congédiement à 2,450 de ses employés. Les dirigeants de cette société ont expliqué que c'était surtout à cause des taux d'intérêt et de la mévente due à la concurrence internationale qu'ils avaient dû prendre cette décision.